

# Le révélateur Santé

Les questions de santé révèlent la vraie nature du pouvoir. La logique de la loi HPST (Bachelot) est d'orienter les malades vers le secteur marchand, les cliniques privées. Les hôpitaux publics doivent être regroupés en grands « pôles hospitaliers », y compris en Ile-de-France, ce qui permettrait de supprimer 3000 à 4000 emplois. Ainsi, à Paris XIIème, l'hôpital Trousseau, pilier de la chirurgie pédiatrique, doit être démantelé. Or c'est l'hôpital qui a réalisé fin 2009 une « première » mondiale avec la greffe simultanée d'un foie et d'un rein sur un enfant. Qu'importe l'humain pour la droite. Ce sont des gestionnaires financiers qui décident !

Dans les régions, les hôpitaux et maternités de proximité subissent le même sort. Qu'importe la distance pour les futures mères ! Elles accoucheront parfois dans le fourgon des pompiers. Mais les résistances sont fortes. Ainsi, population et élus mobilisés ont imposé le maintien de la maternité de Die (Drôme). Et le tribunal administratif a condamné le ministère de la Santé à rouvrir la maternité de Valréas (Vaucluse). La frénésie marchande de la droite n'a pas de limites. En témoignent les questions que nous abordons ci-contre, les « anticorps monoclonaux », les « médicaments dérivés du sang » ou le statut du « sang de cordon ».

**Défendre notre système de Santé, l'égalité de traitement pour tous, nécessite de sanctionner la droite avec le vote Front de Gauche le 14 Mars. Et d'ancrer les régions à gauche.**

## **Les lois bioéthiques vont être révisées.**

**Le danger est réel d'une offensive du marché sur ce secteur !**

Dans l'organisation de la Santé publique, le système transfusionnel joue un rôle considérable : 500 000 malades transfusés chaque année et 500 000 aussi qui reçoivent des Médicaments Dérivés du Sang (MDS). Le système français de Don du Sang est ETHIQUE : volontaire, bénévole, anonyme et SANS PROFIT. Il est organisé autour de l'EFS (Etablissement Français du Sang), service public qui collecte, conditionne, stocke et distribue aux hôpitaux les poches de globules rouges, de plasma, de plaquettes. Le Laboratoire du Fractionnement et des Biotechnologies (LFB), 100% public, produit les Médicaments Dérivés du Sang (MDS).

**Pour le capitalisme, les libéraux européens, les financiers, notre système est une hérésie. Pour la majorité d'entre eux, l'humain est une marchandise comme une autre.**

## **Privilégier les laboratoires pharmaceutiques**

Ces derniers peinent à maintenir leur chiffre d'affaire et leurs profits car ils n'ont pas produit d'innovations thérapeutiques majeures depuis des années. Ils se réorientent donc sur les vaccins (d'où les appels d'offre bizarres pour H1N1), font des OPA sur des PME innovantes et multiplient les partenariats avec des structures publiques pour leur transférer une partie des risques financiers. Ainsi, le 29 octobre 2009, le gouvernement a réuni un Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) et a annoncé aux 13 industriels présents que le capital 100% public de la filiale Biotechnologies du LFB allait être « ouvert » (après EDF, GDF, France-Telecom...). Raison : le LFB s'est positionné sur les « anticorps monoclonaux ». En clair, les industriels, au premier



rang Sanofi-Avantis, vont piller le savoir faire du LFB (1700 salariés dont 300 chercheurs). Explication donnée par le quotidien financier « Les Echos » le 22/01/2010 : « *L'industrie parie sur les anticorps monoclonaux. Le marché progresse de 10,8% ; on devrait atteindre 58 milliards de dollars en 2014... ..« les progrès réalisés permettent de disposer d'anticorps purement humains, donc beaucoup mieux tolérés »* Il s'agit bien de produits d'origine humaine. Il est inacceptable d'en dégager un produit financier. La révision de la loi Bioéthique en 2010 doit mettre le holà !

### **Définitions :**

La transfusion a été une innovation française appliquée à des blessés dans les tranchées de 14-18. Le premier service de transfusion a été créé en 1928 à l'hôpital Saint-Louis à Paris. La 1<sup>ère</sup> loi généralisant la transfusion a été votée en 1952. Les différents services, regroupés le 1/01/2000 forment l'EFS service public.

Le système français sert de modèle à 50 pays qui développent ou ont développé un principe éthique. Les pays sous-développés disposent rarement d'un système transfusionnel. L'OMS recense chaque année 500 000 femmes y mourant après l'accouchement suivi d'une hémorragie faute de transfusion.

Un anticorps est une protéine utilisée par le système immunitaire pour neutraliser tout ce qui est perçu comme étranger par l'organisme, un virus ou une cellule cancéreuse par exemple. Les « anticorps monoclonaux » sont issus d'une même cellule initiale clonée (une des formes des globules blancs)

### **Le sang de cordon**

Il est utilisé pour les greffes grâce à la découverte du système HLA par le Dr Jean DAUSSET en 1958 (Prix Nobel 1980). Il permet d'établir l'identité génétique de chaque individu et de greffer les « compatibles » (moelle osseuse, organes ou tissus).

Le sang de cordon, très riche en « cellules souches hématopoïétiques » immatures, simplifie la recherche de compatibilité entre malade et donneur.

L'innovation là aussi a été française avec la 1<sup>ère</sup> greffe en 1986 par le Pr Eliane Gluksman. Les scientifiques pensent que 85 maladies pourront assez rapidement être traitées par cette greffe. Les recherches se poursuivent pour une médecine réparatrice issue de ces cellules. On comprend l'immense intérêt des marchands, des financiers sans scrupules.

### **Les Médicaments Dérivés du Sang**

Ils sont au cœur de la cible des multinationales (USA, Suisse ou Australie) qui commercialisent les MDS issus de sang acheté à des malheureux des pays sous-développés, des quartiers défavorisés des USA et de zones frontalières (Mexique, Tchéquie, Pologne ...). Ces multinationales qui ont obtenu une mise en demeure de la France par la Commission Européenne, bénéficient d'un relais complaisant de la droite française. Ses députés ont voté des amendements UMP (10/01/07 et 12/02/09) modifiant la réglementation. L'action des donateurs de sang a fait échouer ces mauvais coups.

La révision de la loi Bioéthique devrait apporter des garanties législatives nouvelles, par exemple :

- la création d'un pictogramme identifiant les médicaments éthiques
- l'obligation pour les médecins hospitaliers d'obtenir le « consentement éclairé » du malade avant l'administration d'un médicament importé issu d'un prélèvement sanguin rémunéré.
- l'interdiction des appels d'offre des hôpitaux pour les produits d'origine humaine. Ils ne sont pas une marchandise !

### **Le sang de cordon**

Le « sang de cordon » ombilical prélevé lors des accouchements est utilisé pour greffer les victimes de maladies du sang, génétiques ou rares. Après une campagne de lobbying, une multinationale (CRYO-SAVE France) a trouvé un groupe de 58 députés emmené par Damien MESLOT (Belfort) qui a déposé une proposition de loi visant à créer des « banques privées de sang de cordon ». Cette proposition est désapprouvée par l'Agence de Biomédecine comme par le monde médical regroupé dans les « sociétés d'hématologie » et de « greffe de moelle et de thérapie cellulaire ». Guidée par le seul esprit de profit et la volonté de commercialiser des éléments du corps humain, cette proposition doit être sévèrement condamnée par les citoyens et par le texte résultant de la révision de la loi de Bioéthique.

**Les communistes et leurs élus seront très actifs dans le cadre de la révision des lois de bioéthique. Ils ne laisseront pas le marché intervenir sur l'humain.**

---

#### **Le Parti communiste au cœur des rassemblements populaires et citoyens pour changer les politiques en France et en Europe**

Je désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français

Je décide d'être membre du Parti communiste français

Je verse \_\_\_\_\_ euros (chèque à: Association de financement du PCF)

Prénom et nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courrier électronique : \_\_\_\_\_

Renvoyer à : Parti communiste français - 2 pl. du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19 / T : 01 40 40 12 12 / @ : [pcf@pcf.fr](mailto:pcf@pcf.fr) - W : [www.pcf.fr](http://www.pcf.fr)